

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00037 Numéro SIREN : 380 553 644 Nom ou dénomination : A.COFFIN
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2023 sous le numéro de dépôt 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A. COFFIN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 36 RUE SALVADOR ALLENDE 60000 BEAUVAIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 0 5 5 3 6 4 4 0 0 0 2 8

Néant ☐ *Exercice N clos le.
31/12/2022

				Exercice N clos le. 31/12/2022					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	2 379	AG	2 379		
		Fonds commercial (1)		AH	7 622	AI		7 622	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	13 880	AS	13 312	567	
		Autres immobilisations corporelles		AT	238 759	AU	178 520	60 239	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	200	CV		200	
		Créances rattachées à des participations		BB	67 000	BC		67 000	
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	11 600	BI		11 600	
		TOTAL (II)				BJ	341 441	BK	194 212
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	368 612	BM		368 612
En cours de production de biens			BN	187 450	BO		187 450		
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT		BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV	996	BW		996	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	654 383	BY	16 245	638 138	
		Autres créances (3)		BZ	55 711	CA		55 711	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	122	CE		122	
		Disponibilités		CF	62 578	CG		62 578	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI			
	TOTAL (III)		CJ	1 329 854	CK	16 245	1 313 609		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 671 296	1A	210 457	1 460 838		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A. COFFIN</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	298 771
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 553
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	383 325
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	448 372
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	12 823
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	96
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	423 621
	Dettes fiscales et sociales	DY	192 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 077 513
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 460 838
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 062 593
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	856	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe



PLC Conseil

100 rue de la République
92000 Nanterre

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.COFFIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 460 839 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 553 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	546	
CIBTP régul dsn	283	
CIBTP régul dna et dsn		16 703
TOTAL	829	16 703



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	10 002			10 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 880			13 880
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 480			8 480
- Matériel de transport	210 146	1 725		211 871
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 855	554		18 409
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 361	2 279		252 640
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		67 200		67 200
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 600			11 600
Immobilisations financières	11 600	67 200		78 800
ACTIF IMMOBILISE	271 963	69 479		341 442

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	7 622
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	7 622

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	2 379			2 379
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 113	200		13 313
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 480			8 480
- Matériel de transport	127 560	26 624		154 184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 096	2 760		15 856
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	162 249	29 585		191 833
ACTIF IMMOBILISE	164 628	29 585		194 212



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 788 695 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	67 000		67 000
Prêts			
Autres	11 600		11 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	654 384	654 384	
Autres	55 712	55 712	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	788 695	710 095	78 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,01 euros décomposé en 140 titres d'une valeur nominale de 357,14 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 077 418 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	856	856		
- à plus de 1 an à l'origine	447 516	432 692	14 824	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	20	20		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423 622	423 622		
Dettes fiscales et sociales	192 600	192 600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 804	12 804		
Produits constatés d'avance				
Total	1 077 418	1 062 594	14 824	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	105 924			
(**) Dont envers les associés	12 804			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 12 804 euros.

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	13 912
banque - intérêts courus à payer	856
intérêts courus	20
cvae cap	1 568
Total	16 356



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Total			



A. COFFIN
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 36 RUE SALVADOR ALLENDE BATIMENT D
60000 BEAUVAIS
380553644 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 MAI 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Cher associé,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 137 594 euros contre 1 762 446 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 21,29%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 59 155 euros contre 204 141 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -71,02%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 795 588 euros contre 728 488 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,21%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 565 445 euros contre 449 194 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,88%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 14 737 euros contre 15 773 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,57%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 512 681 euros contre 504 503 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,62%.

Le montant des charges sociales s'élève à 260 211 euros contre 263 006 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,06%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 17 personnes contre 20 personnes à la clôture de l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 31 085 euros contre 37 714 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,58%.

Le montant des autres charges s'élève à 9 euros contre 712 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -98,77%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 179 755 euros contre 1 999 391 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,02%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 16 993 euros contre -32 804 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 151,80%.

Compte tenu d'un résultat financier de -5 263 euros (-5 474 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 11 730 euros contre -38 278 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 130,64%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 15 874 euros contre -10 913 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 245,46%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à -1 950 euros contre -1 500 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,00%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 29 553,47 euros contre une perte de -47 690,77 euros au titre de l'exercice précédent

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 460 839 euros contre 1 462 137 euros pour l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré un contexte économique défavorable, nous sommes confiants en l'avenir, et espérons que l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 sera profitable.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 29 553,47 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 328 325,03 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 383 325,03 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

71 429 euros, soit environ 510.20 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 429 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

31 746 euros, soit environ 226.75 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 31 746 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5 240 euros, ainsi que l'impôt inhérent à ladite charge.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

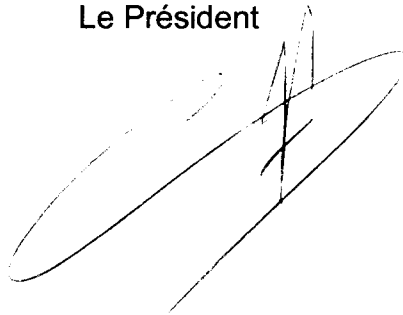
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a small cross-like mark at the end.

A.COFFIN
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 36 RUE SALVADOR ALLENDE BATIMENT D
60000 BEAUVAIS
380553644 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 29 553,47 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 328 325,03 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

71 429 euros, soit environ 510.20 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 429 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

31 746 euros, soit environ 226.75 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 31 746 €

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
STEPHANE COFFIN

